

A l'issue d'un mois de mobilisation contre le projet de loi travail, le gouvernement a annoncé quelques mesurées aux organisations étudiantes (versement des bourses prolongées pour certains étudiants, augmentation de la rémunération des apprentis, surtaxation des contrats précaires). L'exigence de retrait du projet, pourtant fermement portée, n'a pas encore été entendue.

Ces annonces, qui restent à concrétiser, ne modifient en rien le contenu de la loi travail qui demeure inacceptable. Cette tentative de diversion n'entame en rien la dynamique de contestation unitaire, construite depuis le 9 mars, pour le retrait pur et simple, soutenu par la majorité du peuple.

L'essentiel de la loi reste intact :

- possibilité de signer des accords d'entreprise moins favorables aux salariés que le code du travail
- facilitation des licenciements économiques
- élargissement des accords de compétitivité pour réduire les salaires et/ou augmenter le temps de travail
- démolition des 35 heures, diminution des majorations des heures supplémentaires
- destruction de la médecine du travail
- ...

En bref, le projet du gouvernement, c'est un salariat corvéable à merci, en situation permanente de précarité et soumis au chantage à l'emploi. Pour le patronat par contre, cadeaux fiscaux, exonérations de cotisations sociales et dérogations au code du travail sont toujours au programme.

Après les 500 000 manifestants du 9 mars, nous étions le 31 mars près d'1,2 million de manifestants dans 250 villes dont 4500 en Dordogne et plusieurs milliers d'arrêts de travail.

Ce que veulent les travailleurs et les jeunes mobilisés les 9, 17 et 31 mars, puis les 5 et 9 avril, c'est un code du travail protecteur pour tous les salariés, ce n'est pas un droit au rabais et différent dans chaque entreprise.

LE RETRAIT DU PROJET DE LOI SE REALISERA PAR LA GREVE



LE PROJET DE LOI MEDEF-EL KHOMRI- HOLLANDE-GATTAZ

ON N'EN VEUT PAS !

LE JEUDI 28 AVRIL, LA CGT
APPELLE A LA MOBILISATION,
PAR LA GREVE ET LES
MANIFESTATIONS

- **PERIGUEUX** : 10h30, palais de justice
- **BERGERAC** : 17h, palais de justice
- **SARLAT** : 14h, Place de la Grande Rigaudie
- **TERRASSON** : départ de bus vers Périgueux

(9h place Marcel Paul / 9h10 Le Lardin place Delas / 9h20 La Bachellerie à la station essence / 9h30 Thenon devant gendarmerie)

